

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 27 JANVIER 1994**

LES DECISIONS

- Budget des services généraux et répartition aux composantes
- Subvention FEV
- Projet d'établissement
- Convention pour la gestion du centre universitaire de Cambrai

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Le Président Claude Tournier accueille un nouveau membre du Conseil, Jean-Charles Fiorot, professeur de mathématiques appliquées, remplaçant le professeur Michel Moriamez parti en retraite.
- Le renouvellement total des trois conseils (tous les 4 ans) aura lieu en mars.
- Les derniers problèmes administratifs concernant le projet d'extension des bâtiments scientifiques ont enfin été résolus, grâce aux interventions du Sous-préfet de Valenciennes et du Recteur de l'Académie.
- Créations d'emplois : 29 enseignants (dont 3 pour l'IUT), 3 AITOSS (dont 1 pour la bibliothèque universitaire). L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis est la plus mal dotée de toutes les universités françaises en emplois "enseignants + AITOSS", alors qu'elle figure, depuis quelques années, en tête des universités au titre de la croissance des effectifs étudiants. Pour la création de postes AITOSS les mesures de redéploiement étant difficiles à mettre en oeuvre, le seul espoir pour l'UVHC est d'obtenir une dotation spéciale qui permettrait de créer des emplois par contrats.
- Nicole Cleuet dénonce une fois de plus ce "scandale" et précise qu'une pétition circule dans l'université. Cette pétition décrit la situation "AITOSS": alors que le ministère reconnaît lui-même que l'université présente un déficit de 162 postes, il ne propose que la création de ... 2 emplois, ce qui oblige l'université à financer elle-même 115 personnes à temps plein (postes gagés, CES, contrats). Mme Cleuet fera parvenir cette pétition au Ministre, au Recteur, aux autres universités déficitaires, aux élus des trois arrondissements du Hainaut-Cambrésis (députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux, maires), aux syndicats, à la presse.

APPROBATION DE COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du conseil du 2 décembre 1993 est adopté à l'unanimité.

BUDGET DES SERVICES GENERAUX

Caty Camion présente la proposition de budget des services généraux et la répartition de la dotation globale du Ministère pour le fonctionnement qui se monte à 20.257.000 F pour l'université, 9.020.000 F pour l'IUT, et 1.857.000 F pour l'ENSI.

Sur cette dotation "de pénurie" commente le Président Tournier, nous sommes en outre obligés de prélever plus de dix millions de francs pour rémunérer des personnels AITOSS sur notre budget.

Cette proposition de budget et la répartition aux différentes composantes sont adoptées à l'unanimité.

SUBVENTION F.E.V

La demande de subvention de 40.000 F présentée par la Fédération des Etudiants de Valenciennes (FEV) est approuvée à l'unanimité.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement présente en une soixantaine de pages les objectifs que se fixe l'UVHC pour la période 1994-1998. Ce document sera la base du contrat de développement avec le ministère.

Le projet prévoit notamment une trentaine de nouveaux diplômes nationaux, la création d'une formation d'ingénieurs "matériaux" à caractère transfrontalier, d'un IUP "bâtiment". L'objectif est d'offrir un choix plus large de parcours de réussite, et de développer les formations de 3ème cycle (DEA), dans les filières Lettres, Droit, Economie et Gestion.

En recherche, la principale proposition concerne la création d'un pôle en transports terrestres et ingénierie des matériels.

Au chapitre des moyens, les demandes de l'UVHC sont raisonnables puisque l'objectif est d'atteindre le potentiel moyen national (normes SANREMO) pour les personnels. La mise aux normes SANREMO doit se traduire par la création de 679 postes de 1994 à l'an 2000 (377 enseignants, 302 AITOSS).

Enfin, pour atteindre les capacités normales d'accueil des étudiants, 38.000 m2 de locaux devront être construits.

Au cours de la discussion, M. Philippe estime que des formations devraient être créées ou adaptées en fonction de l'évolution actuelle de la société (sécurité au travail, communication médiatique, temps libre, création d'entreprises, stages à l'étranger). Il souhaite que l'UVHC s'ouvre plus aux pays africains en matière d'accords de coopération.

Gérard Dechy voudrait qu'apparaissent deux caractéristiques du Hainaut-Cambrésis : d'une part, le tissu social catastrophique qui environne l'Université et qu'elle doit prendre en compte, comme l'a souligné Michel Bourton ; d'autre part, les énormes besoins en formation continue, mission de l'université qui n'entre pas dans la norme SANREMO.

Enfin, Richard Massy demande que le mot "fondamental" figure dans le paragraphe consacré aux objectifs fondamentaux de l'UVHC.

Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

CONVENTION POUR LE CENTRE DE CAMBRAI

Le projet de convention de coopération relative à la gestion du centre universitaire La Forêt, implanté à Cambrai, est destiné à remplacer la précédente convention. La principale modification concerne les dépenses qui seront réparties au prorata des surfaces et des effectifs étudiants : un tiers pour l'Université de Lille II, deux tiers pour celle de Valenciennes.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Etaient présents :

Personnalités extérieures :	MM. Philippe, Trannoy.
Collège A :	MM. Bourton, Fiorot, Massy, Thierry, Tournier.
Collège B :	Mmes Camion, Levin, MM. Dechy, Desrumaux, Raviart, Waxin.
AITOSS :	Mmes Cleuet, Namur, MM. Duez, Malaquin.
Usagers :	MM. Kowalski, Martin, Naar.
Membres de Droit :	MM. Mennecier, Poirson(représentant de M. le Recteur), Vanceulebroeck.
ont donné pouvoir :	MM. Morage et Richez à M.Philippe, M. Delquignies à M. Trannoy, M. Malvache à M.Bourton, MM. Angué et à M. Tournier, Mme Pion et M. Horling à M. Thierry, Melle Crunelle et M.Tison à M.Raviart, M.Balenghien à M.Malaquin, MM. Delcampo et Gadron à Mme Lévin.
Flamme	
Invités :	Melle Steiner, MM. Castelain, Delhaise, Machelart, Luc (représentant M. Ravalart), M. Petit.